

Sir HUGH ALLAN, FRANCIS SCHOLES, J. O. GRAVEL,
Président. Gérant. Sec.-Trés.

Cie. Canadienne de Caoutchouc
DE MONTREAL.

Cette Compagnie manufacture :
Chaussures en Caoutchouc et de Futre,
Courroies de Transmission,
Garnitures de Pistons,
Tuyaux pour Machines,
Reservoirs, Pompes, etc.

Bureau et Magasins, 335 rue St-Paul } Montréal
Manufacture, Carré Papineau }
SUCCURSALE :
45 RUE YONGE, TORONTO.

M. LEFEBVRE & Cie.
FABRICANTS DE
VINAIGRES PURS
ET D'ESPRITS METHYLATISÉS

Vinaigre Impérial, triple force,
Vinaigre de Vin de la Côte d'Or et de
Vin Blanc,
Vinaigre à conserver.

25, RUE GOSFORD, MONTREAL.

A. CUSSON
MARCHAND
D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS,
PROVISIONS, POISSON, HUILES, ETC.
185 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

ÉTABLIS EN 1867.
GAUCHER & TELMOSSE
IMPORTATEURS
d'Épiceries, Vins, Spiritueux
FARINE, PROVISIONS, LARD
Etc., etc.,
Nos. 242 et 244, RUE ST-PAUL,
(Vis-à-vis la Rue St-Vincent,) et
Nos. 87, 89 et 91, RUE DES COMMISSAIRES
MONTREAL.
G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSE.

CHS. LACAILLE & Cie
IMPORTATEURS
d'Épiceries, Vins, Liqueurs,
ET
PROVISIONS.
329, RUE ST. PAUL et 14, RUE ST. DIZIER,
MONTREAL.

Graines de Betteraves à Sucre
DE PREMIÈRE QUALITÉ
Recommandées par l'Union Sucrière Franco-
Canadienne.
S'adresser, pour les prix et conditions, à
P. FORREST,
Boite 644, Bureau de Poste, MONTREAL.

A. GIBERTON & CIE.
8 Rue DeBresolles, et 7 LeRoyer
Importateurs et Commissionnaires,
Agents de Produits Européens,
EN GROS SEULEMENT.

En Stock :	En Stock :
Vins de Bordeaux, Bourgogne, C' ampagne, Sauternes, Sicille, Madère, Zucco, Eau-de-Vie, Genièvre, Chartreuse, Bénédictine, Liqueurs et Conserves ali- mentaires de toutes sortes, Etc., Etc.	Glaces et Miroirs, Cuirs et Peaux, Toiles à Bluteaux Echantillons de : Papiers. Plumes et Peaux, Souliers, Scies à Ruban, Armes de Chasse, Cristalleries, Porcelaines, Etc., Etc.

CHARLES DRUMMOND
COURTIER
Farine, Fleur, Grains, etc.
26 RUE DES ENFANTS TROUVES
MONTREAL

EMILE THOURET & CIE.
Articles Fantaisie de Laine,
Laines Zephir de Berlin,
Gallons en Mohair,
Noirs Italiens
210 RUE ST. JACQUES
MONTREAL.

la roche, qui, par les procédés ordinaires, n'aurait donné que 25 pour cent.

Quoiqu'en aient dit les journaux des Etats-Unis, les craintes causées en Europe par la présence des trichines dans les salaisons américaines ont amené une réduction considérable dans l'exportation des provisions. Ainsi, depuis le commencement de la saison, c'est-à-dire depuis le 1er novembre jusqu'au 2 avril, l'exportation avait excédé celle de l'année précédente de 39,000,000 livres de saindoux et 72,000,000 livres de viandes salées. Pendant le mois d'avril, la diminution dans l'exportation du saindoux a été pour les quatre semaines de 35,000,000 livres tandis que la diminution dans l'exportation des viandes salées a complètement effacé l'excès d'exportation de l'année précédente. Si les craintes causées par les trichines ont produit ce résultat sur les viandes salées, quelle sera en Angleterre la conséquence sur le fromage américain, lorsqu'il sera connu que lui aussi est mélangé de saindoux dans des proportions considérables.

Utilisation du cheval. En France, lorsqu'un cheval a atteint l'âge de 20 à 30 ans, il est destiné à une fabrique de produits chimiques. On le débarrasse d'abord de son poil, qui sert à faire des coussins et à remplir les selles; ensuite on le tue et le dépeuple; les sabots servent à faire des peignes. Puis la carcasse est placée dans un appareil et cuite à la vapeur à une pression de trois atmosphères; les parties sont alors divisées. Les grands os servent

à faire des manches; les autres os, les côtes, la tête etc., sont convertis en noir animal ou en colle. Dans le 1er cas, les os sont calcinés dans des cylindres et la vapeur à sa condensation forme la principale source du carbonate d'ammoniaque, base de presque tous les sels ammoniacaux. Il se produit aussi une certaine huile animale qui est un excellent insecticide et un vermifuge. Pour faire de la colle, les os sont dissous dans de l'acide muriatique qui enlève le phosphate de chaux, le résidu mou, qui conserve la forme de l'os est dissous dans de l'eau bouillante, coupé en carré et séché sur des filets. Le phosphate de chaux, soumis à l'action de l'acide sulfurique et calciné avec du carbone produit le phosphore des allumettes. Le restant des chairs est distillé pour obtenir le carbonate d'ammoniaque, la masse restante est mélangée de potasse, mêlée avec de vieux clous et autres ferrailles, le tout est calciné et donne de magnifiques cristaux jaunes, de prussiate de potasse qui donnent aux tissus, à la teinture le bleu de Prusse. Il forme aussi la base du cyanure de potasse et de l'acide prussique, les deux plus terribles poisons connus en chimie.

Le *Courrier du Havre* publie l'article suivant sur la ligne projetée de steamers entre la France et le Canada :
" Parmi les diverses nations avec lesquelles nous devrions être en rapport, se trouve en 1ère ligne le Canada. La nature a prodigué toutes les richesses à ces vastes contrées: fleuves majestueux, terres fertiles, magnifiques forêts, climat sain, ports vastes et sûrs. Pour que toutes ces richesses soient utilisées et décuplées, il

faudrait l'industrie avec ses machines puissantes et toutes ses merveilleuses inventions.
" Les capitalistes français ont compris ce qu'il y avait à faire dans le Canada, et plusieurs entreprises financières sont déjà établies.
" Il avait été question aussi de créer, avec une subvention du gouvernement canadien, une ligne maritime entre Montréal et la France, puis on avait dit que ce projet avait échoué. Il n'en est rien. Le gouvernement canadien accordera une subvention à cette ligne, à condition que le gouvernement français y contribue pour une somme égale.
" Nous accueillons cette nouvelle avec plaisir, d'abord parce que la réalisation de ce projet est d'un intérêt général, ensuite parce que ce service de paquebots serait inévitablement établi au Havre pour lequel il serait un nouvel élément de prospérité.
" Actuellement, une subvention est nécessaire. Plus tard, quand les relations commerciales entre les deux pays se seront multipliées, l'initiative privée se chargera bien de faire les transports à ses risques et périls; mais, aujourd'hui, il ne faut pas y compter; les affaires entre la France et le Canada ne sont pas assez importantes, et le fret serait à peu près insignifiant.
" Nous espérons que notre gouvernement comprendra l'importance des propositions faites par le Canada, et que l'on aboutira à une entente qui en resserrant les liens d'affection des Français de l'ancien et du Nouveau-Monde, sera également profitable au commerce des deux nations."